



Dispositions prises par Teva en matière d'accessibilité

Teva fait de son mieux et investit beaucoup de ressources pour fournir à tous ses clients un service égal, respectable, accessible et professionnel. Conformément aux normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et aux normes d'accessibilité intégrée en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (« LAPHO »), des efforts et des ressources considérables sont investis en vue d'apporter les modifications nécessaires en matière d'accessibilité pour permettre aux personnes handicapées de recevoir les services fournis à tous les clients d'une manière indépendante et équitable.

Arrangements concernant l'accessibilité aux bâtiments :

Les bureaux de notre entreprise ne sont pas accessibles au public. Il est possible de communiquer avec nous par nos canaux numériques. De plus, tous nos établissements sont pleinement accessibles comme le veut la loi.

Service à la clientèle accessible :

Vous pouvez communiquer avec nous en utilisant les coordonnées fournies sur la page de contact du présent site Web ou en envoyant un courriel à TevaCanadaHR@tevacanada.com.

Accessibilité au site Web :

Un site Web accessible est un site qui permet aux personnes handicapées et aux personnes âgées de naviguer avec le même niveau d'efficacité et de plaisir que les autres utilisateurs. De 20 à 25 pour 100 des gens environ éprouvent de la difficulté à utiliser Internet et pourraient bénéficier d'un contenu Web plus accessible, d'après une étude menée en 2003 et administrée par Microsoft.

Teva croit à l'égalité des chances sur Internet pour les personnes qui sont atteintes de divers handicaps et celles qui ont recours à la technologie d'assistance pour se servir d'un ordinateur et œuvre pour leur maximisation.

Demandes d'accessibilité et suggestions pour améliorer l'accessibilité

Il est à noter que nous poursuivons nos efforts pour améliorer l'accessibilité à l'entreprise dans le cadre de notre engagement visant à permettre à la population entière, y compris les personnes handicapées, de recevoir le service le plus accessible qui soit.

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité ou si vous constatez un dysfonctionnement, nous apprécierions que vous nous en avisiez. Nous nous appliquerons à trouver une solution appropriée pour vous et nous nous attellerons dès que possible à la tâche de faire cesser le dysfonctionnement.

Pour communiquer avec le coordonnateur à l'accessibilité de Teva :

Courriel : Rina.Gargi-Heinsdorf@teva.co.il

Publication de la déclaration sur l'accessibilité :

La déclaration sur l'accessibilité a été mise à jour le : 1^{er} septembre 2020. Elle sera réexaminée tous les cinq ans.